

Travailler l'argumentation à partir de la citoyenneté athénienne.

Par Sylvain Lancelot, Lycée aragon, Givors

Can@bae – N°1 – Septembre 2018

En classe de Seconde, le thème « Citoyenneté et démocratie à Athènes (Vè-IVè siècles) invite à s'interroger sur la question de la démocratie directe qui caractérise la cité de l'Attique. Paul Veyne définit la démocratie athénienne comme « le pouvoir pour chacun des citoyens de débattre, de décider, de juger ». Comme le souligne Vincent Azoulay dans ses différents travaux, la participation à la vie publique caractérise le citoyen athénien que ce soit la vie politique, religieuse ou de loisirs dans la cité. Le citoyen peut certes participer à l'Assemblée réunie sur la Pnyx pour prendre la parole, débattre, voter mais il peut aussi être élu magistrat (stratège) ou tiré au sort pour exercer les autres magistratures, préparer le travail de l'Ecclesia ou être juge. A partir de l'étude de l'organigramme des institutions de la cité, nous proposons d'aller plus loin que le simple relevé d'informations pour travailler la capacité « Rédiger un texte argumenté » indiquée dans le tableau des capacités et méthodes qui ouvre le programme. Cet exercice de début d'année doit aussi permettre de consolider et d'approfondir les acquis de collège dans ce domaine.

Le document utilisé, présent dans tous les manuels, est d'une lecture relativement difficile car les élèves ont beaucoup de difficultés à lire ce type de document reconstitué même s'ils ont pu le rencontrer lors de leur cursus au collège, particulièrement celui des institutions de la Vème République. Il faut s'assurer dans un premier temps que les élèves cernent le sens du document et donc de leur donner toutes les clés de lecture afin qu'ils puissent s'appropriier les différents éléments (type de document, vocabulaire, explications diverses sur le rôle des magistrats ou des bouleutes en s'appuyant sur d'autres documents...).

Afin de travailler la capacité envisagée, l'enseignant propose ensuite aux élèves une tâche qu'ils peuvent réaliser de manière individuelle. Celle-ci consiste en la justification d'une affirmation à partir des éléments présents dans le document. La formulation de la consigne est la suivante « **justifier l'affirmation suivante : *La démocratie athénienne est un système dans lequel le citoyen participe de manière directe à la vie politique (3 éléments attendus)* ». L'analyse de l'affirmation menée de manière collective doit guider les élèves pour réaliser prélèvement pertinent des informations et rédiger clairement les trois arguments demandés.**

La reprise de l'exercice s'effectue collectivement. L'enseignant inscrit quelques réponses données par les élèves au tableau sous la consigne qui a été inscrite en haut. Les arguments sont d'abord reportés sous la forme de tirets puis le professeur ajoute un mot de liaison devant chaque proposition faite (« car », « en effet », « parce que »...) afin que les élèves prennent conscience de l'aspect argumentatif de la tâche à réaliser. Il faut ensuite interroger les élèves afin de leur demander si les arguments proposés permettent de répondre de manière satisfaisante à l'affirmation. Si une proposition est jugée incorrecte, les élèves doivent motiver leur propos (prélèvement insuffisant ou incorrect, formulation maladroite) ce qui permet de poser un regard distancié et critique sur

l'ensemble des propositions inscrites. Ensuite, l'enseignant incite les élèves à proposer des améliorations éventuelles particulièrement par la reformulation des arguments.

Cet exercice apparaît certes un peu long mais est très intéressant pour les élèves car il permet de travailler la rédaction de réponses argumentées, tâche souvent difficile pour les élèves sortants de collège. Cependant, il permet de réactiver et approfondir aussi un des points du socle commun, « Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ». Ainsi, il est précisé dans ce dernier que « l'élève s'exprime à l'écrit pour argumenter de façon claire et organisée. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée » (Domaine 1 du socle commun). La mise en œuvre de cette tâche en début d'année est intéressante pour construire la progressivité des capacités et méthodes mises en œuvre au lycée car la rédaction d'un texte construit et argumenté est indispensable et centrale dans de nombreux exercices notamment ceux du baccalauréat. La répétition et la complexification progressive de l'exercice à partir d'autres situations doivent permettre aux élèves de s'approprier pleinement cette capacité majeure dans le cursus au lycée. Ainsi, lors de la réalisation d'un plan détaillé pour répondre à un sujet de composition ou de croquis, ce travail peut être réactivé tout comme il sera utile pour la formulation d'idées générales pour l'analyse de documents.